
États financiers de
Les Amis de la Montagne
(Mont-Royal) Inc.

30 avril 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
États des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc. (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 8 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.**État de la situation financière**

au 30 avril 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		361 926	14 377
Placements	3	401 957	152 465
Débiteurs	4 et 15	397 873	319 608
Frais payés d'avance		6 992	5 151
		1 168 748	491 601
Avance – Café des Amis, taux de 1 %, sans modalités d'encaissement	15	51 000	71 000
Placements	3	56 900	299 250
Immobilisations	5	97 489	155 259
		1 374 137	1 017 110
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	7	92 022	53 911
Apports reportés	8	110 000	65 000
		202 022	118 911
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	22 288	66 918
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	10	40 000	—
		264 310	185 829
Soldes de fonds			
Fonds général			
Investis en immobilisations		75 201	88 341
Non affectés		1 401	1 400
		76 602	89 741
Fonds de la Fondation du Mont-Royal			
Non affectés		1 033 225	741 540
		1 109 827	831 281
		1 374 137	1 017 110

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

États des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2021

		2021			2020
		Fonds de la Fondation du			
Notes	Fonds général	Mont-Royal	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Produits					
	Dons et billets d'événements-bénéfice	—	643 281	643 281	750 350
	Commandites	—	138 500	138 500	294 872
	Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	—	367 313	367 313	50 882
	Intérêts	—	7 690	7 690	10 358
	Autres	—	5 958	5 958	8 813
		—	1 162 742	1 162 742	1 115 275
Charges					
	Activités de conservation	11 et 13	665 367	—	665 367
	Événements	11	—	—	—
	Collecte de fonds		—	134 028	134 028
	Frais administratifs et de bureau		60 014	—	60 014
			725 381	134 028	859 409
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissements		(725 381)	1 028 714	303 333
	Amortissement des immobilisations		(69 417)	—	(69 417)
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		44 630	—	44 630
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(750 168)	1 028 714	278 546

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 avril 2021

	2021					2020
	Investis en immobilisations	Non affectés	Fonds général Total	Fonds de la Fondation du Mont-Royal Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	88 341	1 400	89 741	741 540	831 281	735 704
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(24 787)*	(725 381)	(750 168)	1 028 714	278 546	95 577
Acquisition d'immobilisations	11 647	(11 647)	—	—	—	—
Virement interfonds**	—	737 029	737 029	(737 029)	—	—
Solde à la fin	75 201	1 401	76 602	1 033 225	1 109 827	831 281

* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations et à l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

** Montant de 737 029 \$ (565 109 \$ en 2020) destiné aux activités.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 30 avril 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		278 546	95 577
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		69 417	68 580
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(44 630)	(44 630)
		303 333	119 527
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	12	23 005	(158 061)
		326 338	(38 534)
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(356 392)	(152 465)
Cession de placements		349 250	150 000
Acquisition d'immobilisations		(11 647)	(4 953)
		(18 789)	(7 418)
Activités de financement			
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)		40 000	—
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		347 549	(45 952)
Encaisse au début		14 377	60 329
Encaisse à la fin		361 926	14 377

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc. (l'« Organisme »), constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et reconnu comme organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), a été créé pour :

- promouvoir une plus grande compréhension des caractéristiques botaniques, géologiques, historiques et fauniques du Mont-Royal;
- encourager l'usage du parc du Mont-Royal par les citoyens de Montréal et l'installation d'infrastructures dans ce dernier pour le bénéfice des citoyens;
- encourager des études liées au Mont-Royal, y compris des études pour l'agrandissement des limites du parc;
- protéger les beautés naturelles du parc et assurer aux citoyens la possibilité d'en jouir;
- soutenir des mesures visant à étendre les outils de gestion, de protection et de connaissance à l'ensemble du territoire de la montagne et à lui accorder un statut adéquat;
- contribuer financièrement, au moyen de donations à des donataires reconnus comme il est défini par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ou à toute autre partie, et de toute manière permise par la loi, au projet d'amélioration, de rénovation, d'éducation ou de restauration du Mont-Royal réalisé par l'Organisme ou par un tiers selon une entente avec l'Organisme;
- solliciter les fonds nécessaires et l'appui financier des citoyens afin de faire valoir les objets de l'Organisme.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Fonds général

Le fonds général présente les charges liées au fonctionnement et aux activités de l'Organisme.

Fonds de la Fondation du Mont-Royal

Le fonds de la Fondation du Mont-Royal reçoit, pour le compte de l'Organisme, des dons et d'autres produits destinés à soutenir la mission de l'Organisme.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée. Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour les immobilisations correspondantes.

2. Méthodes comptables (suite)

Dons de services de la part de bénévoles

L'Organisme tire un avantage des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

L'Organisme comptabilise une perte de valeur des actifs financiers, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels suivants :

Matériel informatique et logiciel	30 %
Mobilier	20 %
Exposition permanente	10 %
Site internet et carte interactive	15 %
Restauration de la maison Smith	5 %

Réduction de valeur d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

Notes complémentaires

30 avril 2021

3. Placements

	2021	2020
	\$	\$
À court terme		
Certificat de placement garanti, taux de 1,80 %, échu en mars 2021	—	50 000
Fonds commun de placements	102 707	102 465
Obligations municipales, taux de 2,05 % échéant en février 2022	299 250	—
	401 957	152 465
À long terme		
Obligations municipales, taux de 2,05 %, échéant en février 2022	—	299 250
Certificat de placement garanti, taux de 1,05 % échéant en mai 2023	56 900	—
	56 900	299 250

4. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	3 768	84 584
Le Centre de la Montagne Inc.	256 322	54 591
Café des Amis	52 549	117 189
Taxes à la consommation	9 706	11 207
Intérêts sur placements	1 028	1 155
Subventions à recevoir ^(a)	74 500	50 882
	397 873	319 608

(a) Ce poste contient le montant à recevoir du gouvernement fédéral à titre de Subvention salariale d'urgence du Canada.

5. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciel	83 638	72 710	10 928	5 307
Mobilier	90 366	89 997	369	553
Œuvres d'art	26 772	—	26 772	26 772
Exposition permanente	511 273	485 707	25 566	76 693
Site internet et carte interactive	270 959	239 793	31 166	42 854
Restauration de la maison Smith	1 187 724	1 185 036	2 688	3 080
	2 170 732	2 073 243	97 489	155 259

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

Notes complémentaires

30 avril 2021

6. Marge de crédit et garantie

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$ (100 000 \$ au 30 avril 2020) portant intérêt au taux de 3,45 %, dont aucun montant n'est utilisé au 30 avril 2021 (aucun montant utilisé au 30 avril 2020).

Cette marge de crédit ne fait l'objet d'aucune garantie.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	43 646	12 688
Sommes à remettre à l'État	18 606	19 444
Salaires à payer	29 770	21 779
	92 022	53 911

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux activités de conservation au cours des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	65 000	74 250
Montant reçu	110 000	65 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(65 000)	(74 250)
Solde à la fin	110 000	65 000

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	66 918	111 548
Amortissement de l'exercice	(44 630)	(44 630)
Solde à la fin	22 288	66 918

10. Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

En réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a mis en place le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Il s'agit d'un programme permettant d'obtenir un prêt d'urgence de 60 000 \$, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada. Cet emprunt inclut un volet subvention dans la mesure où, si 40 000 \$ sont complètement remboursés avant le 31 décembre 2022, le gouvernement fédéral octroie les 20 000 \$ restant à titre de subvention. La direction est convaincue que l'Organisme procédera au remboursement des 40 000 \$ avant le 31 décembre 2022. Par conséquent, une subvention de 20 000 \$ a été comptabilisée dans les produits de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

Notes complémentaires

30 avril 2021

11. Commandites

De la somme de 138 500 \$ (294 872 \$ en 2020) reçue des commanditaires, un montant de valeur nulle (96 022 \$ en 2020) représente des commandites en services. Les charges correspondantes ont été imputées aux comptes suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Événements	—	96 022

12. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(78 265)	(153 031)
Frais payés d'avance	(1 841)	(1 716)
Avance – Café des Amis, taux de 1 %	20 000	14 000
Créditeurs et charges à payer	38 111	(8 064)
Apports reportés	45 000	(9 250)
	23 005	(158 061)

13. Opérations entre parties liées

Le Centre de la Montagne Inc.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué les opérations suivantes avec Le Centre de la Montagne Inc. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Cette valeur représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Contributions non dédiées	250 000	130 000
Charges		
Contributions dédiées	138 000	143 000

L'Organisme a également refacturé à Le Centre de la Montagne Inc. un total de 158 466 \$ (317 326 \$ en 2020) lié à certaines charges engagées au cours de l'exercice, telles que des salaires, des frais de télécommunications et des frais de bureau. Cette refacturation est imputée en diminution des charges correspondantes.

Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) Inc.

Notes complémentaires

30 avril 2021

13. Opérations entre parties liées (suite)

Café des Amis

Café des Amis (le « Café ») est un organisme sans but lucratif dont l'objectif ultime est de contribuer au financement des activités de l'Organisme. La majorité des membres du conseil d'administration du Café sont également membres du conseil d'administration de l'Organisme. Les principales données financières du Café au 30 avril 2021 sont :

	2021	2020
	\$	\$
Situation financière		
Actif	268 020	209 626
Passif*	215 080	255 274
Actifs nets (déficit)	52 940	(45 648)
Résultats		
Produits	951 306	1 667 905
Charges**	852 718	1 614 153
Excédent des produits sur les charges	98 588	53 752

* Inclut une avance payable à l'Organisme de 51 000 \$ (71 000 \$ en 2020) et également des frais de gestion et intérêts à payer de 52 549 \$ (117 189 \$ en 2020).

** Inclut une contribution non dédiée de valeur nulle (95 000 \$ en 2020).

L'Organisme a également refacturé au Café un total de 33 836 \$ (86 168 \$ en 2020) lié à certaines charges engagées au cours de l'exercice telles que des salaires.

14. Instruments financiers

Risque de marché

L'Organisme détient une participation dans un fonds commun de placement. Les placements détenus par le fonds commun sont sujets au risque de change, de taux d'intérêt et de prix autre. La juste valeur de la participation détenue par l'Organisme sera ultimement influencée par l'évolution des taux d'intérêt et de devises et des indices boursiers.

Risque de taux d'intérêt

Les certificats de placement garanti et les obligations portent intérêt à des taux fixes. La juste valeur de ces placements fluctue donc en fonction de la variation des taux du marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2021, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient la marge de crédit et les créditeurs et charges à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que l'Organisme détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers l'Organisme, ce qui aurait une incidence sur l'actif de l'Organisme.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.